



Comment faire marcher son droit de vetuste

Par **FAB17320**, le **11/02/2008** à **08:48**

bonjour
voilà ça fait 10 ans que je suis dans mon appartement et le mois prochain je vais le quitter
les HLM sont venus faire un pré état des lieux j'ai refait les tapisseries voilà à peu près 5 ans dans tout l'appartement
la compagnie des HLM me demande de refaire toutes les tapisseries dans l'appartement ainsi que de repeindre le bout de mur qui est dans le couloir à l'extérieur près de ma porte d'entrée où on pose les vélos
n'ont-ils le droit de me réclamer de refaire tout cela sachant que ça fait 10 ans que nous sommes dans cet appartement
n'y a-t-il pas un droit de vétusté
n'existe-t-il une loi qui parle du droit de vétusté
merci pour votre réponse cordialement
Besson Fabien